

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE

Siège : Saint-Fargeau (Yonne)

Toucy, le 10 juillet 2017

Objet : Ajout d'un point à l'ordre du jour

Mesdames et Messieurs les délégués communautaires,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note de l'ajout d'un point à l'ordre du jour du conseil communautaire du 12 juillet 2017 :

18. Décisions modificatives au Budget Principal et au budget annexe Gestion des Déchets

Je vous remercie de bien vouloir prendre note de l'ajout à la note de synthèse :

18. Décisions modificatives au Budget Principal et au budget annexe Gestion des Déchets

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les délégués communautaires, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président,
Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI**

Destinataires : courrier envoyé à tous les délégués titulaires et suppléants.

Pour les communes ne disposant que d'un siège, conformément à l'article L5211-6 du CGCT, le suppléant peut participer avec voix délibérative aux réunions du Conseil Communautaire en cas d'absence du délégué titulaire dès lors que ce dernier en a avisé le Président.

Bureau de Toucy : 4, rue Colette, 89130 TOUCY
Coordonnées téléphoniques : 03.86.44.23.50